



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

Collège Service Canada@RHDCC

Feuillets de renseignements fiscaux (FRF) – Internet

Guide du participant



Table des matières

Section 1 – À propos du Guide de formation.....	5
1.1 Motivation	5
1.2 Groupe cible	5
1.3 Préalables.....	6
1.4 Objectifs d'apprentissage	6
1.5 Utilisation du guide	7
1.6 Temps requis.....	7
1.7 Commentaires et suggestions	7
Section 2 – Introduction aux feuillets de renseignement fiscaux	8
2.1 Contexte	8
2.2 Objectifs.....	9
2.3 Avantages.....	9
2.4 Incidence du changement.....	10
2.5 Qui peut utiliser ce service?.....	10
Section 3 – Aperçu de la composante Internet.....	12
3.1 Pour commencer	12
3.2 Page d'accueil	14
3.3 Avis.....	15
3.4 Écran Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux.....	16
3.5 Feuille de renseignements fiscaux	19
3.6 Visualiser les FRF des années antérieures	23
Section 4 – Impression des feuillets de renseignements fiscaux	25
Section 5 – Activer ou désactiver la fonction Envoi postal des FRF.....	28
5.1 Désactiver la fonction Envoi postal.....	28
5.2 Confirmation	30
5.3 Relevé de transaction.....	30
Section 6 – Aide en ligne et fermeture de session	32
6.1 Aide en ligne.....	32
6.2 Fermeture de session	32
Annexe A.....	34
Exemple de feuillet T4E – Assurance-emploi	34
Exemple de feuillet T4A (P) – Régime de pensions du Canada	36
Exemple de feuillet T4A (OAS) – Sécurité de la vieillesse.....	37
Exemple de feuillet NR4 – Sécurité de la vieillesse	38
Exemple de feuillet NR4 – Régime de pensions du Canada	39

Section 1 – À propos du Guide de formation

1.1 Motivation

Ce guide de formation a été conçu pour que vous vous familiarisiez avec le service Feuillets de renseignements fiscaux (FRF), l'outil en ligne de Service Canada pour visualiser et imprimer des feuillets de renseignements fiscaux (T4). Les clients peuvent visualiser les T4 suivants :

- Régime de pensions du Canada - T4A (P);
- Sécurité de la vieillesse – T4A (OAS);
- Prestations d'assurance-emploi - T4E;
- NR4;
- Prestation internationale du RPC ou de la SV;
- Remboursement de prestations versées durant l'année précédente.

Les clients peuvent également réactiver ou annuler au besoin le service d'envoi des feuillets par la poste.

Ce guide fournit le contexte et l'information nécessaires pour :

- Comprendre comment nos clients utilisent cette application;
- Répondre à leurs questions sur l'application.

1.2 Groupe cible

Ce guide de formation s'adresse principalement aux employés qui devront répondre aux questions sur la visualisation et la modification des renseignements personnels, ce qui inclut les employés des centres suivants :

- Centre d'appel de Service Canada;
- Centre de traitement de Service Canada;
- Centre Service Canada.

1.3 Préalables

Dans la mesure où ce cours ne porte que sur les exigences fonctionnelles de l'application, nous tenons pour acquis que vous possédez déjà des connaissances approfondies sur les services en ligne de l'assurance-emploi et du RPC ou de la SV, ainsi que sur l'inscription et l'authentification.

Assurez-vous d'avoir étudié ces modules avant de commencer la formation sur les FRF en fonction du programme auquel vous êtes affecté:

- Personnel affecté aux programmes du RPC ou de la SV:
 - [Introduction aux modules du PNA](#);
 - [Orientation aux programmes de sécurité du revenu \(PSR\)](#);
 - [Aperçu des outils de travail](#);
 - [RPC/SV Maintien des comptes](#);
 - Formation spécialisée à l'intention du personnel des Agents des services aux citoyens; et
 - Formation sur le logiciel d'assistance à l'APS (outil de soutien).

- Personnel affecté aux programmes de l'assurance-emploi:
 - Présentation d'orientation de Service Canada;
 - Formation des Agents des services aux citoyens à l'intention du personnel de première ligne (services d'accueil) et des Centres d'appels de Service Canada.

1.4 Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez étudié ce guide, vous comprendrez les bases de la composante Internet du service FRF. Vous pourrez répondre adéquatement aux questions concernant ce service, dont les suivantes :

- Visualisation des feuillets de renseignements fiscaux;
- Impression d'un feuillet de renseignements fiscaux officiel;
- Arrêt ou reprise de l'envoi des feuillets de renseignements fiscaux par la poste.

1.5 Utilisation du guide

Ce guide est conçu afin de démontrer la fonctionnalité de l'application FRF. Puisque vous pouvez déjà répondre aux questions des clients, nous nous concentrerons sur les répercussions de cette application sur vos activités quotidiennes.

Vous trouverez plus loin des captures d'écran, des descriptions détaillées du processus et d'autres renseignements. Vous n'utiliserez pas la composante Internet des FRF, mais vous serez mieux en mesure de répondre aux questions des clients à ce sujet.

1.6 Temps requis

Ce module demande environ une heure de votre temps.

1.7 Commentaires et suggestions

Si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de ce module, veuillez envoyer un courriel à l'Équipe de formation opérationnelle au Collège de Service Canada à l'adresse de courriel suivante:

NC-OTG_INQUIRIES-GFO_DEMANDES-GD

Section 2 – Introduction aux feuillets de renseignements fiscaux

2.1 Contexte

« Le gouvernement a annoncé, dans son discours du Trône pour la session parlementaire [2000], une nouvelle initiative à l'échelle gouvernementale qui offrira à chaque Canadien et à chaque entreprise de meilleurs services en ligne. La prestation des services en ligne sera effectuée par téléphone, télécopieur, guichet libre-service, courrier électronique et Internet. La prestation des services sera assurée au moyen des instruments courants du gouvernement du Canada (GC); par conséquent, elle sera intégrée d'une perspective de client. Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), désormais administré par Service Canada, sera l'un des principaux initiateurs de ces nouveaux services du gouvernement du Canada. RHDC a répondu à cette nouvelle initiative en créant le projet Gouvernement en ligne (GED). »¹

La raison d'être du projet GED aborde le besoin de moderniser nos programmes et nos services, en tenant compte de facteurs comme notre société en pleine évolution, la technologie, ainsi que les demandes et les attentes évolutives des Canadiens. Ces facteurs continueront de jouer un rôle crucial dans notre façon d'élaborer et d'administrer nos politiques et nos programmes, en plus des considérations relatives à l'amélioration de notre service à la clientèle.

« Internet pourrait devenir, pour les particuliers, les entreprises et les groupes, le principal véhicule d'affaires, et ce, à l'échelle mondiale. Par conséquent, le projet GED permettra au gouvernement fédéral de rejoindre les citoyens canadiens et de projeter une image positive du Canada à l'étranger. Les avantages pour le service à la clientèle/aux citoyens comprennent l'utilité, une attention plus présente aux besoins et aux préoccupations des citoyens/des entreprises, l'accessibilité en tout temps, la réactivité, la protection des renseignements personnels et la sécurité, ainsi que le choix. »²

¹ DRHC, Foire aux questions – Gouvernement en ligne (GED), 10 octobre 2000, http://intracom.hq-ac.prv/dept/service/faq_f.shtml

² Prestation de services – Synthèse, 27 mars 2001, <http://intracom.hq-ac.prv/dept/vision/information/gol/sdsynx.shtml>

Le service Feuillets de renseignements fiscaux en ligne (FRFD), la première des 5 principales initiatives du GED liées aux Programmes de la sécurité du revenu de 2004, a été officiellement lancé le 12 février 2004.

Conformément au concept de Service Canada d'améliorer les Feuillets de renseignements fiscaux (FRF), le service a été élargi pour inclure les prestataires de l'assurance-emploi à compter du 1er février 2006.

2.2 Objectifs

L'objectif de ce service en ligne est de permettre aux clients authentifiés de l'assurance emploi et du RPC ou de la SV d'effectuer les opérations suivantes :

- Visualiser leurs feuillets de renseignements fiscaux;
- Imprimer une copie officielle;
- Arrêter ou reprendre l'envoi des feuillets de renseignements fiscaux par la poste;
- Obtenir les renseignements fiscaux des années précédentes.

2.3 Avantages

Ce service en ligne permet d'offrir une méthode sécurisée et pratique pour permettre aux clients d'accéder à leurs feuillets du RPC, de la SV et d'assurance-emploi de n'importe quel endroit, pourvu qu'ils disposent d'un ordinateur ayant accès à Internet. Ainsi, les clients bénéficient d'un niveau accru de satisfaction puisqu'on leur offre ainsi un plus grand choix de modes de service. Le service permet à nos clients de :

- Visualiser des feuillets de renseignements fiscaux pour l'année en cours et les six années précédentes;
- Imprimer une copie des feuillets du RPC, de la SV et d'assurance-emploi officiels dès le 1er février de chaque année;
- Choisir de cesser de recevoir des feuillets par la poste, ce qui réduit les coûts pour Service Canada;
- Choisir de réactiver la caractéristique d'envoi des feuillets par la poste;
- Recevoir le « Relevé de transaction » (confirmation des opérations) pour les changements en ligne;

- Visualiser l’Aide en ligne et la Foire aux questions.

2.4 Incidence du changement

À mesure qu’ils connaîtront mieux et utiliseront le service des FRF, les clients poseront probablement des questions sur les aspects suivants :

- Demandes de renseignements sur le service des FRF – en quoi il consiste et comment il fonctionne;
- Perte ou oubli des codes d’accès, clé GC et Partenaires de connexion et mots de passe;
- Demandes d’arrêt ou de reprise de l’envoi des feuillets de renseignements fiscaux par la poste.
- La sécurité des FRF

2.5 Qui peut utiliser ce service?

Pour qu’un client puisse accéder à ce service, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Le client doit avoir reçu un paiement du RCP, de la SV ou de l’assurance-emploi;
- Le client doit avoir un NAS original valide;
- Le client ne doit pas être décédé;
- Le compte du client ne doit pas être sous la tutelle d’un syndic;
- Le client ne doit pas recevoir une prestation pour un enfant âgé de plus de 18 ans par l’intermédiaire du RPC;
- La date de naissance du client doit être la même dans les dossiers du RPC et de la SV;
- Le client ne doit pas être un débiteur de l’assurance-emploi qui n’a pas de comptes du RPC ou de la SV;
- Le client ne doit pas être un débiteur de l’assurance-emploi.

Si l’une de ces conditions n’est pas remplie, le client verra son accès refusé.

De plus :

- Le client doit saisir sa clé GC et Partenaires de connexion; ou
- Un nouvel utilisateur doit avoir son code d'accès de l'assurance-emploi ou son code d'accès personnel (CAP) afin de confirmer son identité; et
- Utiliser un ordinateur qui répond à nos exigences de configuration minimale.

Le code d'accès de l'assurance-emploi, composé de 4 chiffres, est présenté en haut du Relevé des prestations (section ombragée).

The image shows a document from Service Canada. At the top left is the Service Canada logo. To the right, there is a placeholder 'XXXXXX'. Below that, the word 'DATE' is centered. Further down, 'NOM' and 'ADRESSE' are on the left, and 'XXXX XXX' is on the right. A red arrow points from the 'ADRESSE' area to a shaded rectangular box containing the text: 'IMPORTANT - VOTRE CODE D'ACCÈS PERSONNEL ***** XXXX *****'. Below this box, it says 'RELEVÉ DES PRESTATIONS D'A.-E - DATE JJ/MM/AAAA'. Further down, there are instructions: 'CONSERVEZ LES DIRECTIVES CI-JOINTES AU SUJET DE: - SERVICE DE DÉCLARATION PAR INTERNET - SERVICECANADA.GC.CA - SERVICE DE DÉCLARATION PAR TÉLÉPHONE - 1 800-431-5595 AYEZ EN MAIN VOS NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ET CODE D'ACCÈS.' Below that, it says 'XXX PÉRIODE DE DÉCLARATION: JJ-MM-AAAA AU JJ-MM-AAAA. REMPLIR LES DÉCLARATIONS LE SAMEDI JJ-MM-AAAA OU APRÈS.' At the bottom, there is a section titled 'Message concernant le relevé des prestations' with a list of conditions: 'Vous ne recevrez plus le relevé des prestations d'assurance-emploi si: • Vous utilisez le Dépôt direct • Vous utilisez nos services de déclaration par Internet • Nous vous avons informé que vous n'avez pas à compléter de déclaration à toutes les deux semaines'. It then explains that clients using internet services receive instructions on how to complete their declaration and that the date of the next declaration will be indicated. It asks to 'Inscrivez cette date à votre calendrier.' and provides information for those using direct deposit, including the website 'www.servicecanada.gc.ca' and the phone number '1 800 808-6352'. The Service Canada logo is at the bottom right, and the number 'S&P-5038-04-07F' is at the bottom left.

Section 3 – Aperçu de la composante Internet

3.1 Pour commencer

La composante Internet des FRF permet aux clients d'accéder à l'application en ligne de Service Canada.

Les pages qui suivent illustrent comment cette application est utilisée par nos clients.

Les applications en ligne sont accessibles sur le site de Service Canada : <http://www.servicecanada.gc.ca/>



Le client choisit la langue désirée dans l'écran ci-dessus.

Il peut également accéder aux FRF à partir d'autres sites comme :

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada en suivant le lien *Service Canada* : www.rhdcc.gc.ca
- ARC sous *Changez votre adresse* : <http://www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html>

Du site Internet de Service Canada, le client doit sélectionner le lien **Accédez à Mon dossier Service Canada** afin d'accéder à Mon dossier Service Canada.

The screenshot shows the Service Canada website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Services pour vous', 'Sujets', 'Services en ligne', 'Formulaires', 'A à Z', and 'Aide'. A search bar is located on the right. Below the navigation bar, there is a banner for 'Le plan d'action économique de 2013' with the hashtag #pae13. The main content area is divided into several sections: 'JE VEUX' (I want) with links like 'Demander mes prestations d'assurance-emploi', 'RECHERCHES LES PLUS POPULAIRES' (Most popular searches) with links like 'Feuillets de renseignements fiscaux', 'EVENEMENTS DE LA VIE' (Life events) with links like 'Changement d'adresse', and 'CONTENU EN VEDETTE' (Featured content) with links like 'Chercheur de prestations'. On the right side, there is a 'Mon dossier Service Canada' (My Service Canada profile) section with a red box around the 'Accéder à Mon dossier Service Canada' link. The website also features a large red maple leaf logo and the 'Canada' logo.

Le client devra ouvrir une session en utilisant sa clé GC ou Partenaires de connexion. Il devra se soumettre au processus d'inscription et d'authentification pour obtenir l'accès à Mon dossier Service Canada.

Si vous désirez revoir les étapes à suivre afin de vous inscrire pour l'obtention d'une clé GC, Partenaires de connexion, pour ouvrir une session sur Mon dossier Service Canada ou encore, pour naviguer sur le site Web de Service Canada, vous n'avez qu'à accéder à la formation assistée par ordinateur sur Mon dossier Service Canada à cette adresse : <http://intracom.hq-ac.prv/sc-college/fra/cdon/formation/programme/fao/mdsc2/mdsc2-info.shtml> (Sélectionnez le lien **Lancer la FAO** pour débiter.)

Le guide de formation [Inscription et authentification et code d'accès personnel \(I/A et CAP\)](#) pour les services en ligne vous renseigne sur les processus liés à l'inscription, à l'authentification et au code d'accès personnel (CAP).

3.2 Page d'accueil

Une fois que le client s'est inscrit et authentifié, il se trouve devant la page d'accueil de Mon dossier Service Canada, d'où il peut accéder à tous les services qui lui sont offerts. Le nom du client et la date de sa dernière session sont affichés en haut de la page.

The screenshot shows the user interface for 'Mon dossier Service Canada'. At the top, there is a navigation bar with 'Services en vedette', 'Accessibilité', 'Foire aux questions', and 'Aide'. The user's name 'GAYLE MATTE' and the date '19 avril 2013' are displayed, along with a 'Fermer la session' button. A 'Plus populaires' section lists various services like 'Visualiser mes messages d'a.-e.', 'Visualiser ma demande courante d'a.-e.', and 'Remplir ma déclaration d'a.-e. en ligne'. There are also sections for 'Formulaires en ligne' and 'Centre de messages'. The main content area is titled 'Régime de pensions du Canada (RPC) / Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV)' and 'Assurance-emploi (A.-E.)', with a list of links for each. A red circle highlights the link 'Visualiser mon feuillet de renseignements fiscaux (T4E, T4A, NR4)'. The footer contains 'Avis | Transparence', 'À propos de nous', 'Contactez-nous', and a row of service links: SANTÉ, VOYAGE, SERVICE CANADA, EMPLOIS, and ÉCONOMIE, followed by the 'Canada.gc.ca' logo.

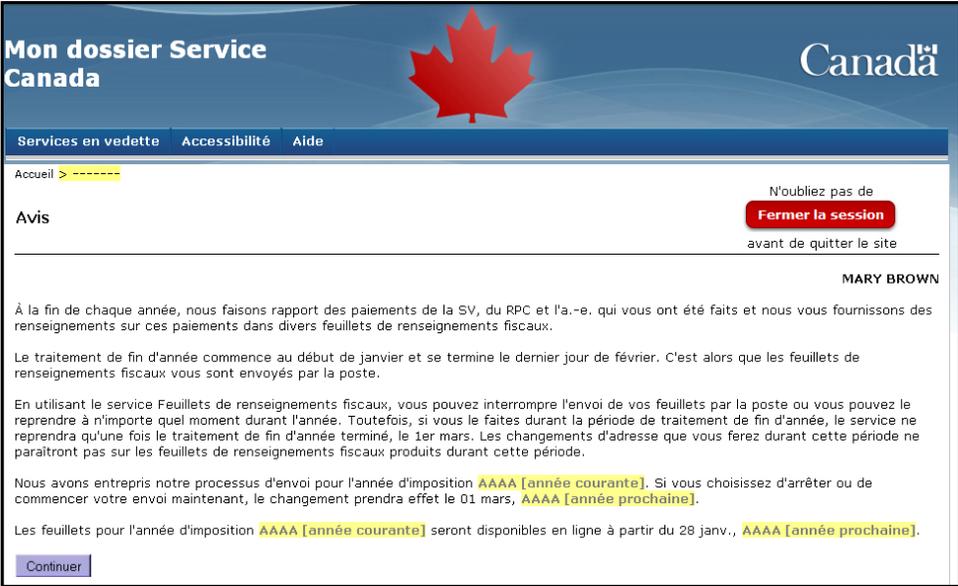
Pour accéder à l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux*, le client doit sélectionner le lien **Visualiser mon feuillet de renseignements fiscaux (T4E, T4A, NR4)** comme le montre l'image ci-dessus.

3.3 Avis

Selon la période de l'année où le client accède au FRF, un AVIS pourrait s'afficher. En effet, un avis est affiché en janvier jusqu'en février de chaque année, période où les feuillets de renseignements fiscaux sont traités et entrés dans la base de données FRF.

L'écran d'*Avis* informe le client que tout changement au processus d'envoi des feuillets ne prendra effet qu'à la fin du processus d'envoi pour l'année en cours et que les feuillets de renseignements fiscaux de l'année en cours ne sont pas encore en ligne.

Voici un exemple d'écran d'*Avis* :



Mon dossier Service Canada

Services en vedette | Accessibilité | Aide

Accueil > -----

Avis

N'oubliez pas de **Fermer la session** avant de quitter le site

MARY BROWN

À la fin de chaque année, nous faisons rapport des paiements de la SV, du RPC et l'a.-e. qui vous ont été faits et nous vous fournissons des renseignements sur ces paiements dans divers feuillets de renseignements fiscaux.

Le traitement de fin d'année commence au début de janvier et se termine le dernier jour de février. C'est alors que les feuillets de renseignements fiscaux vous sont envoyés par la poste.

En utilisant le service Feuillets de renseignements fiscaux, vous pouvez interrompre l'envoi de vos feuillets par la poste ou vous pouvez le reprendre à n'importe quel moment durant l'année. Toutefois, si vous le faites durant la période de traitement de fin d'année, le service ne reprendra qu'une fois le traitement de fin d'année terminé, le 1er mars. Les changements d'adresse que vous ferez durant cette période ne paraîtront pas sur les feuillets de renseignements fiscaux produits durant cette période.

Nous avons entrepris notre processus d'envoi pour l'année d'imposition **AAAA [année courante]**. Si vous choisissez d'arrêter ou de commencer votre envoi maintenant, le changement prendra effet le 01 mars, **AAAA [année prochaine]**.

Les feuillets pour l'année d'imposition **AAAA [année courante]** seront disponibles en ligne à partir du 28 janv., **AAAA [année prochaine]**.

[Continuer](#)

Le client peut sélectionner **Continuer** pour passer à l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux*.

3.4 Écran Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux

L'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux* est une page personnalisée qui accueille le client, sous son nom, et lui présente toute l'information sur ses feuillets de renseignements fiscaux liés au RPC ou à la SV et, ou à l'assurance emploi.

Mon dossier Service
Canada

Canada

Services en vedette
Accessibilité
Aide

Accueil > -----

N'oubliez pas de
Fermer la session
avant de quitter le site

MARY BROWN

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux

La page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » contient la liste de vos feuillets de renseignements fiscaux pour l'année en cours et pour les six années antérieures. Ce service peut afficher jusqu'à six genres de feuillets de renseignements fiscaux différents :

- T4A (P);
- NR4;
- Remboursement d'une prestation du RPC ou de la SV versée au cours d'une année antérieure;
- T4A (OAS);
- NR4 - OAS;
- T4E - Prestations d'assurance emploi.

Vous pourrez récupérer vos feuillets de renseignements fiscaux en ligne plus rapidement, plutôt que d'avoir à attendre leur livraison par la poste. Si vous comptez vous prévaloir du service Feuillets de renseignements fiscaux à l'avenir, vous pouvez mettre un terme à l'envoi postal en utilisant la fonction « Arrêter/commencer l'envoi ». Vous pourrez reprendre l'envoi postal à n'importe quel moment en utilisant la même fonction.

Vous trouverez ci-dessous vos feuillets de renseignements fiscaux pour le **Régime de pensions du Canada (RPC) ou la Sécurité de la vieillesse (SV) et l'assurance-emploi (a.-e.)** [change selon l'utilisateur] de l'année en cours ou des années précédentes.

Selon les prestations que vous recevez, il est possible que vous ayez plus d'un feuillet de renseignements fiscaux.

À l'ouverture, la page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » montre vos feuillets pour l'année d'imposition en cours. Si vous n'avez pas reçu aucune prestations du Régime de Pensions du Canada (RPC) ou de la Sécurité de la vieillesse (SV) ni de prestations d'assurance-emploi (a.-e.) durant l'année d'imposition en cours, cette page affichera le message « Vous n'avez pas de feuillet de renseignements fiscaux pour AAAA » (année en cours)

Feuillets de renseignements fiscaux pour AAAA [l'année change selon l'année sélectionnée]

Voici une liste de **tous** les feuillets de renseignements fiscaux disponibles pour les clients, veuillez choisir les relevés qui s'appliquent.

Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV

- **IA** T4A (P) - Retraite - **Original / Modification / Duplicata**
État des prestations du Régime de pensions du Canada
- **IA** T4A (OAS) - Original
Relevé de la Sécurité de la vieillesse
- Remboursement d'une prestation payée durant une année antérieure - **Original / Modification / Duplicata**
- **IA** NR4 - Prestations imposables du RPC - **Original / Modification / Duplicata**
État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada
- **IA** NR4-OAS - Paiements de la Sécurité de la vieillesse
Relevé de la pension de la Sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

Feuillets de renseignements fiscaux a.-e.

- T4E - Prestations d'assurance-emploi - **Original / Modification / Duplicata**
État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations

- ou - selon le cas, ou il n'a pas de feuillets de renseignements fiscaux disponible.

Vous n'avez pas de feuillets de renseignements fiscaux pour AAAA [l'année change selon l'année sélectionnée]

Si vous désirez voir vos feuillets de renseignements fiscaux pour les années antérieures, vous pouvez sélectionner l'année désirée dans la liste « Années d'imposition ». La liste remontera jusqu'à 6 ans plus l'année en cours.

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année :

Choisissez une année ▾

Visualiser

Nota : Les feuillets de renseignements fiscaux des particuliers renferment des liens qui fournissent de l'information sur nos prestations.

Modifications :

- Vos feuillets de renseignements fiscaux modifiés pour le **RPC** sont disponibles en ligne. Vous devez utiliser la copie modifiée lorsque vous produisez votre déclaration des revenus auprès de l'ARC.
- Si vos feuillets de renseignements fiscaux pour **la SV** ont été modifiés depuis février, vous ne pouvez pas utiliser ce service pour visualiser la version modifiée. Utilisez la copie modifiée que vous avez reçue par la poste lorsque vous produisez votre déclaration des revenus auprès de l'ARC.
- Les feuillets de renseignements fiscaux modifiés pour **l'a.-e.** sont disponibles en ligne de quatre à six semaines après le traitement des modifications.
- Si vous avez perdu la copie modifiée ou si vous voulez apporter d'autres modifications à vos feuillets de renseignements fiscaux, veuillez communiquer avec nous.

Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada.



Notez bien : L'application FRF sera automatiquement fermée si l'écran demeure inutilisé plus de 15 minutes. Après 14 minutes et 30 secondes d'inactivité (aucun clic de souris), une fenêtre instantanée, d'une durée de 30 secondes, apparaîtra avec l'option de prolonger la session pour 15 autres minutes. Si le client n'accuse pas réception de ce message éclair, sa session prendra fin et tous changements effectués avant la réception d'un Relevé de transaction seront perdus.

Le client qui dispose de plusieurs feuillets de renseignements fiscaux doit sélectionner celui qu'il souhaite afficher. Un client a plusieurs feuillets s'il a reçu plusieurs prestations ou si une prestation a été combinée pendant l'année précédente dans le cadre d'un même programme.

Si un feuillet de renseignements fiscaux n'apparaît pas, c'est qu'il n'est pas disponible par ce service ou que le client n'a pas reçu de prestation durant l'année d'imposition en cours. Les feuillets de renseignements fiscaux de l'année en cours sont disponibles à partir du 1er février.

Les feuillets de renseignements fiscaux modifiés liés à la SV ne sont pas disponibles dans l'application FRF, mais les feuillets de renseignements fiscaux modifiés liés au RPC sont disponibles 7 à 10 jours ouvrables après la modification. Les feuillets de renseignements fiscaux à l'assurance-emploi sont disponibles de 4 à 6 semaines après la modification.

De plus, le client ne peut visualiser les feuillets de renseignements fiscaux produits manuellement ni les feuillets de la SV dont le montant est négatif (p.ex. trop-payé).

L'écran **Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux** offre au client plusieurs liens :

- Arrêter/commencer l'envoi;
- Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC, la SV ou l'assurance-emploi;
- Feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année;
- Communiquer avec nous;
- Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada.

Ces liens sont expliqués plus loin dans ce guide.

Commençons par consulter l'information qui s'affiche une fois que le client a choisi de visualiser un feuillet de renseignements fiscaux.

3.5 Feuillet de renseignements fiscaux

Pour visualiser un feuillet de renseignements fiscaux, le client sélectionne le feuillet désiré dans l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux*.

Feuillets de renseignements fiscaux pour **AAAA** [l'année change selon l'année sélectionnée]

Voici une liste de **tous** les feuillets de renseignements fiscaux disponibles pour les clients, veuillez choisir les relevés qui s'appliquent.

Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV

- **IA** T4A (P) - Retraite - **Original / Modification / Duplicata**
État des prestations du Régime de pensions du Canada
- **IA** T4A (OAS) - Original
Relevé de la Sécurité de la vieillesse
- Remboursement d'une prestation payée durant une année antérieure - **Original / Modification / Duplicata**
- **IA** NR4 - Prestations imposables du RPC - **Original / Modification / Duplicata**
État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada
- **IA** NR4-OAS - Paiements de la Sécurité de la vieillesse
Relevé de la pension de la Sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

Feuillets de renseignements fiscaux a.-e.

- T4E - Prestations d'assurance-emploi - **Original / Modification / Duplicata**
État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations

- ou - selon le cas, ou il n'a pas de feuillets de renseignements fiscaux disponible.

Vous n'avez pas de feuillets de renseignements fiscaux pour **AAAA** [l'année change selon l'année sélectionnée]

Si vous désirez voir vos feuillets de renseignements fiscaux pour les années antérieures, vous pouvez sélectionner l'année désirée dans la liste « Années d'imposition ». La liste remontera jusqu'à 6 ans plus l'année en cours.

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année :

Choisissez une année ▾

Nota : Les feuillets de renseignements fiscaux des particuliers renferment des liens qui fournissent de l'information sur nos prestations.

L'écran suivant affiche l'information concernant le feuillet de RPC, SV ou assurance-emploi sélectionné.

Voici un exemple de **T4A (P) – État des prestations du Régime de pensions du Canada**.

**Mon dossier Service
Canada**

Canada

Services en vedette
Accessibilité
Aide

Accueil > -----

N'oubliez pas de
Fermer la session
avant de quitter le site

T4A (P) - État des prestations du Régime de pensions du Canada

MARY BROWN

Année d'imposition : AAAA
Genre de prestation : Titre de prestation

Notre ministère envoie aux bénéficiaires de prestations du RPC un feuillet T4A(P) pour chaque année de résidence au Canada. Ces feuillets informent les bénéficiaires et l'Agence du revenu du Canada (ARC) du montant de prestations qui leur a été versé en vertu du *Régime de pensions du Canada* pendant cette année civile.

En plus de la pension de retraite, des prestations d'invalidité, des prestations de survivant et des prestations d'enfant peuvent également être offertes en vertu du RPC si le montant des cotisations est suffisant.

Visualisez des renseignements additionnels sur vos prestations : [Régime de pensions du Canada](#) ou la [Sécurité de la vieillesse](#).

Renseignements contenus dans le feuillet :

Numéro de case	Titre	Valeur
12	Numéro d'assurance sociale	000 000 000
13	Date de début ou d'entrée en vigueur	MMM AAAA
14	Prestation de retraite	0,000.00
15	Prestation de survivant	0,000.00
16	Prestation d'invalidité	0,000.00
17	Prestation d'enfant	0,000.00
18	Prestation de décès	0,000.00
19	Prestation après-retraite	0,000.00
20	Prestation imposables du RPC	0,000.00
21	Nombre de mois - invalidité	MM
23	Nombre de mois - retraite	MM
22	Impôt sur le revenu retenu	000.00
n/a	Numéro de prestation	***** 00
n/a	Bureau	Province (0000)

Imprimez une copie officielle :

Imprimez une [version PDF officielle](#) (145 Ko) de ce feuillet de renseignements fiscaux pour la joindre à vos déclarations de revenus fédérale et provinciale tel que requis par l'Agence du revenu du Canada. (Nota : Il vous faut [Adobe Acrobat Reader 3.0](#) ou une version plus récente.) Vous pouvez également en imprimer une copie pour vos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déclarer vos revenus, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

La copie officielle de ce feuillet a été envoyée en **mois AAAA** à l'adresse suivante :

111 NOM DE LA RUE
OTTAWA, ON
K1K 1K1

Si cette adresse n'est pas votre adresse postale, veuillez s'il vous plaît faire la mise à jour en utilisant la sélection « Visualiser/modifier mon adresse » qui se trouve sous l'alinéa Pension sur la page principale de « Mon dossier Service Canada ».

- ou - selon le cas, ou le client ne reçoit pas ses feuillets de renseignements fiscaux par la poste.

Ce feuillet n'a pas été envoyé par la poste. Vous avez choisi d'arrêter l'envoi par la poste de vos feuillets de renseignements fiscaux et de les visualiser en direct.

[Retourner à la page Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux.](#)

Sur cette page, le client verra son nom, l'année d'imposition, l'information du FRF (le cas échéant) ainsi qu'un lien permettant d'imprimer un FRF officiel, avec la confirmation du lieu et de la date de l'envoi par la poste du FRF officiel.

Le contenu des champs **Numéro de case**, **Titre** et **Valeur** est le même que sur le feuillet de renseignements fiscaux officiel.

Si le champ **Titre** est souligné, le client peut le sélectionner pour accéder à des renseignements supplémentaires.

Renseignements contenus dans le feuillet :

Numéro de case	Titre	Valeur
12	Numéro d'assurance sociale	000 000 000
13	Date de début ou d'entrée en vigueur	MMM AAAA
14	Prestation de retraite	0,000.00
15	Prestation de survivant	0,000.00
16	Prestation d'invalidité	0,000.00
17	Prestation d'enfant	0,000.00
18	Prestation de décès	0,000.00
19	Prestation après-retraite	0,000.00
20	Prestation imposables du RPC	0,000.00
21	Nombre de mois - invalidité	MM
23	Nombre de mois - retraite	MM
22	Impôt sur le revenu retenu	000.00
n/a	Numéro de prestation	***** 00
n/a	Bureau	Province (0000)

Sélectionner le lien afin d'ouvrir une nouvelle fenêtre avec de plus amples détails

Ce lien mène à un écran de renseignements connexes, comme le montre l'image ci-dessous.

Mon dossier Service Canada

Services en vedette | Accessibilité | Aide

Accueil > -----

Aide - Feuillet de renseignements fiscaux

Case 19 - Prestation après-retraite
 Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case 20, alors vous ne devez pas l'ajouter à vos revenus, ni le déduire de ceux-ci.

Identificateur d'écran : SBT C 014
 Date de modification : AAAA-MM-JJ

L'information présentée dans cet écran est la même que celle qui apparaît dans la légende du FRF qui a été posté.

Le client peut imprimer une copie officielle à partir de cet écran. Nous verrons comment procéder à la section 4 de ce guide.

3.5.1 Liens

Certains feuillets de renseignements fiscaux peuvent comprendre un lien vers une information importante, qui peut influencer sur le montant des prestations que reçoit le client. Ce lien permet d'afficher des renseignements qui concernent le client uniquement, et ce, seulement si les renseignements en question sont disponibles, dont :

- Des renseignements importants sur les programmes, les prestations et les services du gouvernement du Canada ;
- Les raisons pour lesquelles le client doit informer Service Canada des changements susceptibles de modifier ses prestations du RPC, de la SV et de l'assurance-emploi.
- Un état des prestations versées détaillé qui est un état de compte de toutes les prestations d'assurance-emploi qui ont été payées au client durant une année d'imposition.

Le lien vers le bulletin « Maintenir le lien » est un bon exemple. En effet, ce lien n'est accessible qu'aux clients qui reçoivent des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

Vous savez maintenant ce que le client voit lorsqu'il accède à ses FRF avec l'application FRF. Retournons maintenant à l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux* pour consulter un autre feuillet. Pour ce faire, il suffit de revenir en arrière dans la piste de navigation ou de sélectionner **Retourner à la page Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux**.

Renseignements contenus dans le feuillet :

Numéro de case	Titre	Valeur
12	Numéro d'assurance sociale	000 000 000
13	Date de début ou d'entrée en vigueur	MMM AAAA
14	Prestation de retraite	0,000.00
15	Prestation de survivant	0,000.00
16	Prestation d'invalidité	0,000.00
17	Prestation d'enfant	0,000.00
18	Prestation de décès	0,000.00
19	Prestation après-retraite	0,000.00
20	Prestation imposables du RPC	0,000.00
21	Nombre de mois - invalidité	MM
23	Nombre de mois - retraite	MM
22	Impôt sur le revenu retenu	000.00
n/a	Numéro de prestation	***** 00
n/a	Bureau	Province (0000)

Imprimez une copie officielle :

Imprimez une version PDF officielle (145 Ko) de ce feuillet de renseignements fiscaux pour la joindre à vos déclarations de revenus fédérale et provinciale tel que requis par l'Agence du revenu du Canada. (Nota : Il vous faut Adobe Acrobat Reader 3.0 ou une version plus récente.) Vous pouvez également en imprimer une copie pour vos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déclarer vos revenus, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

La copie officielle de ce feuillet a été envoyée en mois AAAA à l'adresse suivante :

111 NOM DE LA RUE
OTTAWA, ON
K1K 1K1

Si cette adresse n'est pas votre adresse postale, veuillez s'il vous plait faire la mise à jour en utilisant la sélection « Visualiser/modifier mon adresse » qui se trouve sous l'alinéa Pension sur la page principale de « Mon dossier Service Canada ».

- ou - selon le cas, ou le client ne reçoit pas ses feuillets de renseignements fiscaux par la poste.

Ce feuillet n'a pas été envoyé par la poste. Vous avez choisi d'arrêter l'envoi par la poste de vos feuillets de renseignements fiscaux et de les visualiser en direct.

[Retourner à la page Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux.](#)

Utilisez les liens de navigation de l'application FRF pour naviguer, car l'utilisation de la flèche **Précédent** du navigateur risque de provoquer des erreurs.

3.6 Visualiser les FRF des années antérieures

Le client peut aussi visualiser les FRF des années précédentes en sélectionnant l'année dans le menu déroulant **Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année.**

- IA NR4-OAS - Paiements de la Sécurité de la vieillesse
Relevé de la pension de la Sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

Feuillets de renseignements fiscaux a.-e.

- T4E - Prestations d'assurance-emploi - Original / Modification / Duplicata
État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations

- ou - selon le cas, ou il n'a pas de feuillets de renseignements fiscaux disponible.

Vous n'avez pas de feuillets de renseignements fiscaux pour AAAA [l'année change selon l'année sélectionnée]

Si vous désirez voir vos feuillets de renseignements fiscaux pour les années antérieures, vous pouvez sélectionner l'année désirée dans la liste « Années d'imposition ». La liste remontera jusqu'à 6 ans plus l'année en cours.

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année :

Choisissez une année

Choisissez une année

2011
2010
2009
2008
2007
2006
2005

Le client choisit l'année qu'il désire visionner

reconnaissements fiscaux des particuliers renferment des liens qui fournissent de l'information sur nos prestations.

- Vos feuillets de renseignements fiscaux modifiés pour le RPC sont disponibles en ligne. Vous devez utiliser la copie modifiée lorsque vous produisez votre déclaration des revenus auprès de l'ARC.
- Si vos feuillets de renseignements fiscaux pour la SV ont été modifiés depuis février, vous ne pouvez pas utiliser ce service pour visualiser la version modifiée. Utilisez la copie modifiée que vous avez reçue par la poste lorsque vous produisez votre déclaration des revenus auprès de l'ARC.

Si le client choisit une année pour laquelle aucun FRF n'a été produit, un écran lui indiquera qu'il n'existe pas de FRF pour l'année sélectionnée.

Accueil > -----

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux

N'oubliez pas de
Fermer la session
avant de quitter le site

MARY BROWN

La page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » contient la liste de vos feuillets de renseignements fiscaux pour l'année en cours et pour les six années antérieures. Ce service peut afficher jusqu'à six genres de feuillets de renseignements fiscaux différents :

- T4A (P);
- NR4;
- Remboursement d'une prestation du RPC ou de la SV versée au cours d'une année antérieure;
- T4A (OAS);
- NR4 - OAS;
- T4E - Prestations d'assurance emploi.

Vous pourrez récupérer vos feuillets de renseignements fiscaux en ligne plus rapidement, plutôt que d'avoir à attendre leur livraison par la poste. Si vous comptez vous prévaloir du service Feuillets de renseignements fiscaux à l'avenir, vous pouvez mettre un terme à l'envoi postal en utilisant la fonction « Arrêter/commencer l'envoi ». Vous pourrez reprendre l'envoi postal à n'importe quel moment en utilisant la même fonction.

Vous trouverez ci-dessous vos feuillets de renseignements fiscaux pour le Régime de pensions du Canada (RPC) ou la Sécurité de la vieillesse (SV) et l'assurance-emploi (a.-e.) [change selon l'utilisateur] de l'année en cours ou des années précédentes.

Selon les prestations que vous recevez, il est possible que vous ayez plus d'un feuillet de renseignements fiscaux.

À l'ouverture, la page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » montre vos feuillets pour l'année d'imposition en cours. Si vous n'avez pas reçu aucune prestations du Régime de Pensions du Canada (RPC) ou de la Sécurité de la vieillesse (SV) ni de prestations d'assurance-emploi (a.-e.) durant l'année d'imposition en cours, cette page affichera le message « Vous n'avez pas de feuillet de renseignements fiscaux pour AAAA » (année en cours)

Vous n'avez pas de feuillets de renseignements fiscaux pour AAAA [l'année change selon l'année sélectionnée]

Si vous désirez voir vos feuillets de renseignements fiscaux pour les années antérieures, vous pouvez sélectionner l'année désirée dans la liste « Années d'imposition ». La liste remontera jusqu'à 6 ans plus l'année en cours.

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux d'une autre année :

Choisissez une année ▾

Visualiser

Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada.



Notez bien : Le client peut visualiser l'année en cours et les six années précédentes de données fiscales antérieures.

Section 4 – Impression des feuillets de renseignements fiscaux

Service Canada est tenu de fournir des feuillets de renseignements fiscaux pour les paiements (imposables et non imposables) aux prestataires des programmes du RPC, de la SV et de l'assurance-emploi.

Plutôt que d'attendre que ses feuillets de renseignements fiscaux soient livrés par la poste, le client peut choisir de les consulter en ligne et de les imprimer.

Pour imprimer une copie officielle d'un FRF, le client doit sélectionner le lien **copie officielle** sur le feuillet désiré.

Mon dossier Service
Canada

Canada

Services en vedette
Accessibilité
Aide

Accueil > -----

T4A (P) - État des prestations du Régime de pensions du Canada

N'oubliez pas de
Fermer la session
avant de quitter le site

MARY BROWN

Année d'imposition : AAAA
Genre de prestation : Titre de prestation

Notre ministère envoie aux bénéficiaires de prestations du RPC un feuillet T4A(P) pour chaque année de résidence au Canada. Ces feuillets informent les bénéficiaires et l'Agence du revenu du Canada (ARC) du montant de prestations qui leur a été versé en vertu du *Régime de pensions du Canada* pendant cette année civile.

En plus de la pension de retraite, des prestations d'invalidité, des prestations de survivant et des prestations d'enfant peuvent également être offertes en vertu du RPC si le montant des cotisations est suffisant.

Visualisez des renseignements additionnels sur vos prestations : [Régime de pensions du Canada](#) ou [la Sécurité de la vieillesse](#).

Renseignements contenus dans le feuillet :

Numéro de case	Titre	Valeur
12	Numéro d'assurance sociale	000 000 000
13	Date de début ou d'entrée en vigueur	MMM AAAA
14	Prestation de retraite	0,000.00
15	Prestation de survivant	0,000.00
16	Prestation d'invalidité	0,000.00
17	Prestation d'enfant	0,000.00
18	Prestation de décès	0,000.00
19	Prestation après-retraite	0,000.00
20	Prestation imposables du RPC	0,000.00
21	Nombre de mois - invalidité	MM
23	Nombre de mois - retraite	MM
22	Impôt sur le revenu retenu	000.00
n/a	Numéro de prestation	***** 00
n/a	Bureau	Province (0000)

Imprimez une copie officielle :

Imprimez une [version PDF officielle](#) (145 Ko) de ce feuillet de renseignements fiscaux pour la joindre à vos déclarations de revenus fédérale et provinciale tel que requis par l'Agence du revenu du Canada. (Nota : Il vous faut [Adobe Acrobat Reader 3.0](#) ou une version plus récente.) Vous pouvez également en imprimer une copie pour vos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déclarer vos revenus, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

La copie officielle de ce feuillet a été envoyée en **mois AAAA** à l'adresse suivante :

111 NOM DE LA RUE
 OTTAWA, ON
 K1K 1K1

Si cette adresse n'est pas votre adresse postale, veuillez s'il vous plait faire la mise à jour en utilisant la sélection « Visualiser/modifier mon adresse » qui se trouve sous l'alinéa Pension sur la page principale de « Mon dossier Service Canada ».

- ou - selon le cas, ou le client ne reçoit pas ses feuillets de renseignements fiscaux par la poste.

Ce feuillet n'a pas été envoyé par la poste. Vous avez choisi d'arrêter l'envoi par la poste de vos feuillets de renseignements fiscaux et de les visualiser en direct.

Retourner à la page [Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux](#).

Un nouvel écran affichera la copie officielle du FRF, qui est tout à fait semblable au feuillet que le client a l'habitude de recevoir par la poste. Ce document étant en format PDF, le client ne pourra que le visualiser et l'imprimer; il ne pourra pas le modifier.

Le client aura besoin de la version 3.0 du logiciel « Adobe Acrobat Reader » (ou d'une version plus récente) pour imprimer ses feuillets de renseignements fiscaux. Un lien vers un site de téléchargement permettra au client de télécharger gratuitement Acrobat Reader 3.0.

Si le client a plusieurs feuillets de nature différente, il peut imprimer un exemplaire de chaque feuillet en les affichant un à un et en sélectionnant copie officielle.

Le client peut maintenant imprimer une copie officielle du FRF en sélectionnant l'icône de l'imprimante dans la barre d'outils d'Adobe.

Pour retourner à l'application FRF, il suffit de fermer ou de réduire le nouvel écran.



Allez à l'annexe A pour visualiser les copies officielles des feuillets T4E, T4A (P) et T4A (SV).

Section 5 – Activer ou désactiver la fonction Envoi postal des FRF

5.1 Désactiver la fonction Envoi postal

Le client peut choisir de recevoir son feuillet de renseignements fiscaux par la poste ou de mettre fin à l'envoi postal pour imprimer lui-même par Internet une copie officielle, qu'il inclura dans sa déclaration de revenus.

Lorsqu'il accède à son FRF, un des messages suivants apparaît au bas de l'écran pour rappeler au client le mode qu'il a choisi pour la livraison de ce feuillet de renseignements fiscaux.

Feuillet de renseignements fiscaux **envoyé** au client par la poste:

Imprimez une copie officielle :

Imprimez une [version PDF officielle](#) (145 Ko) de ce feuillet de renseignements fiscaux pour la joindre à vos déclarations de revenus fédérale et provinciale tel que requis par l'Agence du revenu du Canada. (Nota : Il vous faut [Adobe Acrobat Reader 3.0](#) ou une version plus récente.) Vous pouvez également en imprimer une copie pour vos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déclarer vos revenus, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

La copie officielle de ce feuillet a été envoyée en **mois AAAA** à l'adresse suivante :

111 NOM DE LA RUE
OTTAWA, ON
K1K 1K1

Si cette adresse n'est pas votre adresse postale, veuillez s'il vous plaît faire la mise à jour en utilisant la sélection « Visualiser/modifier mon adresse » qui se trouve sous l'alinéa Pension sur la page principale de « Mon dossier Service Canada ».

Le client a **désactivé** la fonction Envoi postal de ses feuillets de renseignements fiscaux – le client doit les imprimer:

Imprimez une copie officielle :

Imprimez une [version PDF officielle](#) (145 Ko) de ce feuillet de renseignements fiscaux pour la joindre à vos déclarations de revenus fédérale et provinciale tel que requis par l'Agence du revenu du Canada. (Nota : Il vous faut [Adobe Acrobat Reader 3.0](#) ou une version plus récente.) Vous pouvez également en imprimer une copie pour vos dossiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déclarer vos revenus, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

Ce feuillet n'a pas été envoyé par la poste. Vous avez choisi d'arrêter l'envoi par la poste de vos feuillets de renseignements fiscaux et de les visualiser en direct.

[Retourner à la page Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux.](#)

Les FRF sont automatiquement envoyés par la poste si le client n'a pas désactivé la fonction Envoi postal dans l'application FRF.

Pour désactiver la fonction Envoi postal des FRF, le client peut sélectionner le lien **Arrêter/commencer l'envoi** à l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux* ou à partir de la page d'accueil de **Mon dossier Service Canada** sous l'onglet **Modifier**.

Accueil > Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux

Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux

N'oubliez pas de
Fermer la session
avant de quitter le site

MCAULEY PAUL L

La page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » contient la liste de vos feuillets de renseignements fiscaux pour l'année en cours et pour les six années antérieures. Ce service peut afficher jusqu'à six genres de feuillets de renseignements fiscaux différents :

- T4A (P);
- NR4;
- Remboursement d'une prestation du RPC ou de la SV versée au cours d'une année antérieure;
- T4A (OAS);
- NR4 - OAS;
- T4E - Prestations d'assurance emploi.

Vous pourrez récupérer vos feuillets de renseignements fiscaux en ligne plus rapidement, plutôt que d'avoir à attendre leur livraison par la poste. Si vous comptez vous prévaloir du service Feuillets de renseignements fiscaux à l'avenir, vous pouvez mettre un terme à l'envoi postal en utilisant la fonction « Arrêter/commencer l'envoi ». Vous pourrez reprendre l'envoi postal à n'importe quel moment en utilisant la même fonction.

Vous trouverez ci-dessous vos feuillets de renseignements fiscaux pour le Régime de pensions du Canada (RPC) et/ou la Sécurité de la vieillesse (SV) et l'assurance-emploi (a.-e.) de l'année en cours ou des années précédentes.

Selon les prestations que vous recevez, il est possible que vous ayez plus d'un feuillet de renseignements fiscaux.

À l'ouverture, la page « Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux » montre vos feuillets pour l'année d'imposition en cours. Si vous n'avez pas reçu aucune prestations du Régime de Pensions du Canada (RPC) ou de la Sécurité de la vieillesse (SV) ni de prestations d'assurance-emploi (a.-e.) durant l'année d'imposition en cours, cette page affichera le message « Vous n'avez pas de feuillet de renseignements fiscaux pour AAAA » (année en cours)

Visualiser/Imprimer	Modifier	Faire une demande	Autres liens
<p>Régime de pensions du Canada (RPC) / Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser / modifier la destination de mes paiements • Reporter le début de ma pension de la SV • Visualiser / modifier mon adresse • Visualiser / modifier mon numéro de téléphone 			
<p>Assurance-emploi (A.-E.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser ou modifier l'état de mon entente (travailleurs autonomes) • Modifier / soumettre de nouvelles informations concernant ma demande • Visualiser / modifier mon dépôt direct • Visualiser / modifier mon adresse postale et mon numéro de téléphone • Visualiser / modifier ma province de résidence • Visualiser / modifier ma langue de préférence pour les communications écrites 			
<p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser / modifier les options d'expédition de mon feuillet de renseignements fiscaux (T4E, T4A, NR4) 			



L'écran **Arrêter/commencer l'envoi** (ci-dessous) s'affiche. Le système reconnaît le mode d'envoi sélectionné par le client et l'affiche. Ainsi, si le client a choisi de faire cesser l'envoi, le système lui donnera l'option de le réactiver, et vice versa.

Si le client compte plusieurs FRF, il peut en même temps arrêter l'envoi postal d'un seul feuillet ou de tous les feuillets à la fois.

Pour changer la méthode d'envoi du feuillet T4, le client doit choisir **Arrêter l'envoi** ou **Commencer l'envoi**, puis activer le bouton **Soumettre** au bas de la page.

Accueil > Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux > Arrêter/commencer l'envoi

Arrêter/commencer l'envoi

N'oubliez pas de **Fermer la session** avant de quitter le site

MCAULEY PAUL L

Feuillets de renseignements fiscaux RPC ou la SV
Actuellement, vos feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV ne vous sont pas envoyés par la poste.

Pour recevoir vos feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV par la poste, sélectionnez « Commencer l'envoi » ci-dessous. (Veuillez noter qu'une copie imprimée de votre feuillet de renseignements fiscaux est considérée comme un document officiel par l'Agence du revenu du Canada et vous pouvez l'annexer à votre déclaration de revenus.)

←

Feuillet de renseignements fiscaux a.-e.
Actuellement, votre feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e. vous est envoyé par la poste.

Pour cesser l'envoi par la poste de votre feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e., sélectionnez « Arrêter l'envoi » ci-dessous. (Veuillez noter qu'une copie imprimée de votre feuillet de renseignements fiscaux (T4E) est considérée comme un document officiel par l'Agence du revenu du Canada et vous pouvez l'annexer à votre déclaration de revenus.)

←

Nota : Si vous arrêtez l'envoi postal de vos feuillets de renseignements fiscaux, vous devez les visualiser et les imprimer au moyen de ce service en ligne. Des feuillets de renseignements fiscaux doivent être établis pour les paiements (imposables et non imposables) faits aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse (SV).

Vous pouvez modifier vos options concernant les envois postaux en tout temps.

5.2 Confirmation

Après avoir sélectionné **Soumettre**, le client doit confirmer son choix pour qu'il prenne effet. L'écran **Confirmation** (ci-dessous) qui s'affiche permet au client de vérifier son choix et de sélectionner **Confirmer** si le choix est exact ou sur **Annuler** pour annuler la modification.

Mon dossier Service Canada

Services en vedette Accessibilité Aide

Accueil > -----

Confirmation

N'oubliez pas de **Fermer la session** avant de quitter le site

MARY BROWN

Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV
En sélectionnant « Confirmer », je consens à **ne plus** recevoir mes feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV par la poste. **J'accepte d'accéder à mon feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e. par ce service en ligne.**

Feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e.
En sélectionnant « Confirmer », je consens à **ne plus** recevoir mon feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e. par la poste. **J'accepte d'accéder à mon feuillet de renseignements fiscaux pour l'a.-e. par ce service en ligne.**

Nota : Mon consentement demeure en vigueur jusqu'à ce que je modifie mes options d'envoi postal.

5.3 Relevé de transaction

L'écran **Relevé de transaction** informe le client que le mode d'envoi a été officiellement modifié. Le client peut imprimer ce relevé pour ses dossiers.

Mon dossier Service Canada

Services en vedette | Accessibilité | Aide

Accueil > -----

Relevé de transaction

N'oubliez pas de **Fermer la session** avant de quitter le site

MARY BROWN

Votre demande a été complétée. Veuillez imprimer cette page pour vos dossiers.

Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV

Vos feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV **ne** vous seront envoyés par la poste **à l'adresse qui figure actuellement dans votre dossier.**
Date de la transaction : JJ MMM AAAA, HH:MM:SS EDT **[ceci démontra la date et l'heure dont le changement a été fait]**

Feuille de renseignements fiscaux pour l'a.-e.

Votre feuille de renseignements fiscaux pour l'a.-e. **ne** vous sera plus envoyé par la poste **à l'adresse qui figure actuellement dans votre dossier.**
Date de la transaction : JJ MMM AAAA, HH:MM:SS EDT **[ceci démontra la date et l'heure dont le changement a été fait]**

Nota : Si vous arrêtez l'envoi postal de vos feuillets de renseignements fiscaux, vous devez les visualiser et les imprimer au moyen de ce service en ligne.

[Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada.](#)

Le client peut sélectionner le lien **Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux** dans la piste de navigation pour retourner à l'écran *Visualiser les feuillets de renseignements fiscaux*, sélectionner le lien **Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada** ou sélectionner le lien **Accueil** pour retourner à la page d'accueil de **Mon dossier Service Canada**.

Mon dossier Service Canada

Services en vedette | Accessibilité | Aide

Accueil > -----

Relevé de transaction

N'oubliez pas de **Fermer la session** avant de quitter le site

MARY BROWN

Votre demande a été complétée. Veuillez imprimer cette page pour vos dossiers.

Feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV

Vos feuillets de renseignements fiscaux pour le RPC ou la SV **ne** vous seront envoyés par la poste **à l'adresse qui figure actuellement dans votre dossier.**
Date de la transaction : JJ MMM AAAA, HH:MM:SS EDT **[ceci démontra la date et l'heure dont le changement a été fait]**

Feuille de renseignements fiscaux pour l'a.-e.

Votre feuille de renseignements fiscaux pour l'a.-e. **ne** vous sera plus envoyé par la poste **à l'adresse qui figure actuellement dans votre dossier.**
Date de la transaction : JJ MMM AAAA, HH:MM:SS EDT **[ceci démontra la date et l'heure dont le changement a été fait]**

Nota : Si vous arrêtez l'envoi postal de vos feuillets de renseignements fiscaux, vous devez les visualiser et les imprimer au moyen de ce service en ligne.

[Retour à la page d'accueil de Mon dossier Service Canada.](#)

Identificateur d'écran : SBT C 011
Date de modification : AAAA-MM-JJ

Avis | Transparence

À propos de nous | Contactez-nous

Renvoie le client à la page d'accueil de Service Canada

SANTÉ canadiensensante.gc.ca | VOYAGE voyage.gc.ca | SERVICE CANADA servicecanada.gc.ca | EMPLOIS guichetemplois.gc.ca | ÉCONOMIE planaction.gc.ca | Canada.gc.ca

Section 6 – Aide en ligne et fermeture de session

6.1 Aide en ligne

Si le client a besoin de renseignements ou d'explications supplémentaires, il peut sélectionner le lien **Aide**, au haut de chaque écran.



Sélectionner **Aide** renseigne le client sur l'application en cours d'utilisation.

Un nouvel écran s'ouvre et le client n'a qu'à choisir un sujet dans le menu déroulant, puis sélectionner le lien pour afficher l'information recherchée.

S'il ne trouve pas les renseignements désirés, le client peut communiquer avec nous soit par téléphone, par courrier, par Internet ou en personne à l'un des bureaux de Service Canada. Nos coordonnées se trouvent sous le lien **Contactez-nous** qui se trouve au bas de chaque écran.



6.2 Fermeture de session

Le client devrait toujours quitter l'application en sélectionnant le lien **Fermer la session**, qui figure dans le coin supérieur droit de tous les écrans de l'application.



***Notez bien :** Pour s'assurer que personne ne peut avoir accès à leurs renseignements, il est important que les clients ferment leur session adéquatement, qu'ils vident la mémoire cache et ferment leur navigateur.*

Annexe A

Exemple de feuillet T4E – Assurance-emploi

Première page

Canada Revenue Agency		Agence du revenu du Canada		STATEMENT OF EMPLOYMENT INSURANCE AND OTHER BENEFITS ÉTAT DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI ET AUTRES PRESTATIONS							T4E
Year	7 Repayment rate	14 Total benefits paid	15 Regular and other benefits paid	17 Employment benefits & support measures paid	20 Taxable tuition assistance	21 Non-taxable tuition assistance					
Année	Taux de remboursement	Prestations totales versées	Prestations régulières et autres prestations versées	Prestations d'emploi et mesures de soutien versées	Aide visant les frais de scolarité imposables	Aide visant les frais de scolarité non imposables					
22	Income tax deducted Impôt sur le revenu retenu	23 Quebec income tax deducted Impôt du Québec sur le revenu retenu	12 Social insurance number Numéro d'assurance sociale	Other information (see the back) – Autres renseignements (voir au verso)							
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Payer's name – Nom du payeur							

T4E (12) Attach this copy to your federal return
Joignez cette copie à votre déclaration fédérale

Canada Revenue Agency		Agence du revenu du Canada		STATEMENT OF EMPLOYMENT INSURANCE AND OTHER BENEFITS ÉTAT DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI ET AUTRES PRESTATIONS							T4E
Year	7 Repayment rate	14 Total benefits paid	15 Regular and other benefits paid	17 Employment benefits & support measures paid	20 Taxable tuition assistance	21 Non-taxable tuition assistance					
Année	Taux de remboursement	Prestations totales versées	Prestations régulières et autres prestations versées	Prestations d'emploi et mesures de soutien versées	Aide visant les frais de scolarité imposables	Aide visant les frais de scolarité non imposables					
22	Income tax deducted Impôt sur le revenu retenu	23 Quebec income tax deducted Impôt du Québec sur le revenu retenu	12 Social insurance number Numéro d'assurance sociale	Other information (see the back) – Autres renseignements (voir au verso)							
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		
				Payer's name – Nom du payeur							

T4E (12)

Repayment chart

Complete this chart if the rate in box 7 is 30% and, on your return, the total of lines 213 and 234 plus the amount of registered disability savings plan (RDSP) income repayment included on line 232, minus the total of lines 117 and 125 is more than \$57,375.

Enter the amount from box 15 minus any amount from box 30 (if negative, enter "0")	0
Total of amounts on lines 213 and 234 plus the amount of RDSP included on line 232 of your return, minus the amounts on lines 117 and 125	1
Line 1 minus \$57,375 (if negative, enter "0")	2
Enter the amount from line 0 or 2, whichever is less	3
Multiply the amount on line 3 by 30%	4

Enter the amount from line 4 on lines 235 and 422 of your return. However, if you also received Old Age Security benefits and the amount on line 234 of your return is more than \$69,562, see line 235 in your tax guide.

Tableau de remboursement

Remplissez ce tableau si le taux de 30 % figure à la case 7 et que, selon votre déclaration, le total des lignes 213 et 234 plus le montant pour le remboursement des revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) inclus à la ligne 232, moins le total des lignes 117 et 125, dépasse 57 375 \$.

Inscrivez le montant de la case 15 moins le montant de la case 30 (si négatif, inscrivez « 0 »)	0
Total des montants des lignes 213 et 234 plus le montant de REEI inclus à la ligne 232 de votre déclaration, moins les montants des lignes 117 et 125	1
Ligne 1 moins 57 375 \$ (si négatif, inscrivez « 0 »)	2
Inscrivez le montant le moins élevé : ligne 0 ou ligne 2	3
Multipliez le montant de la ligne 3 par 30 %	4

Inscrivez le montant de la ligne 4 aux lignes 235 et 422 de votre déclaration. Toutefois, si vous avez aussi reçu la pension de sécurité de la vieillesse et que le montant de la ligne 234 de votre déclaration dépasse 69 562 \$, lisez votre guide d'impôt à la ligne 235.

Privacy Act, Personal Information Bank number CRA PPU 005
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005

Keep this copy for your records
Conservez cette copie dans vos dossiers

Exemple de feuillet T4E – Assurance-emploi (suite)

Deuxième page

Attach this copy to your federal return.
Joignez cette copie à votre déclaration fédérale.

Privacy Act, Personal Information Bank number CRA PPU 005
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005

See your tax guide for information on how to report your income.

Box 7 – If the rate is 30%, see the repayment chart on the front.

Box 14 – Take this amount and subtract any amount in box 18. Write the total on line 119 of your return. These benefits may include benefits earned in the previous year but paid in the year shown on this slip. Box 14 includes amounts in boxes 15, 17, 18, 33, and 36.

Box 15 – This box includes work-sharing benefits paid and the income benefits under section 25 of the *Employment Insurance Act*.

Box 17 – This box includes employment insurance funded financial assistance paid while you were taking part in an approved employment program (that is not included in box 15). This amount is included in box 14.

Box 20 – See Form T2202 or T2202A and line 323 in your tax guide for details on claiming a tax credit. This amount is included in box 17 or 33.

Box 21 – Enter this amount on line 256 of your return. This amount does not qualify for a non-refundable tax credit. This amount is included in box 17 or 33.

Box 22 – Enter this amount on line 437 of your return.

Box 23 – If you were a resident of Quebec on December 31, enter this amount on your Quebec provincial return. If you were a resident of a province or territory other than Quebec, enter this amount on line 437 of your federal return.

Other information

Box 18 – Tax exempt benefits: This box applies to Indians registered, or eligible to be registered, under the *Indian Act*.

Box 24 – Non-resident tax deducted: Enter this amount on line 437 of your return.

Box 26 – Overpayment recovered or repaid: The amount recovered from benefits paid, cash or a returned warrant applied to an overpayment.

Box 27 – Reversal of income tax deducted: This amount is included in box 30.

Box 30 – Total repayment: Enter this amount on line 232 of your return. The amount in this box is the total of boxes 26 and 27. Use the amount in box 30 to determine the amount to report on line 0 of the repayment chart on the front.

Box 33 – Payments out of the consolidated revenue fund: This amount is included in box 14.

Box 36 – Provincial Parental Insurance Plan benefits: This amount is included in box 14.

Consultez votre guide d'impôt pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenu.

Case 7 – Si le taux est de 30 %, consultez le tableau de remboursement au recto.

Case 14 – Prenez ce montant et soustrayez tout montant de la case 18. Inscrivez le total à la ligne 119 de votre déclaration. Ces prestations peuvent inclure des prestations gagnées au cours de l'année précédente mais payées au cours de l'année visée par ce feuillet. La case 14 comprend les montants inscrits aux cases 15, 17, 18, 33 et 36.

Case 15 – Cette case comprend des prestations d'un programme de travail partagé et des prestations de revenu selon l'article 25 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Case 17 – Cette case comprend de l'aide financière de l'assurance-emploi payée lorsque vous participez à un programme d'emploi agréé (qui n'est pas inclus à la case 15). Ce montant est inclus à la case 14.

Case 20 – Consultez votre formulaire T2202 ou T2202A et votre guide d'impôt à la ligne 323 pour en savoir plus sur la façon de demander un crédit d'impôt. Ce montant est inclus à la case 17 ou 33.

Case 21 – Inscrivez ce montant à la ligne 256 de votre déclaration. Ce montant ne donne pas droit à un crédit d'impôt non remboursable. Ce montant est inclus à la case 17 ou 33.

Case 22 – Inscrivez ce montant à la ligne 437 de votre déclaration.

Case 23 – Si vous étiez un résident du Québec le 31 décembre, inscrivez ce montant dans votre déclaration provinciale du Québec. Si vous étiez un résident d'une province ou d'un territoire autre que le Québec, inscrivez ce montant à la ligne 437 de votre déclaration fédérale.

Autres renseignements

Case 18 – Prestations exonérées d'impôt : Cette case s'applique aux Indiens inscrits ou ayant le droit de l'être selon *Loi sur les Indiens*.

Case 24 – Impôt retenu des non-résidents : Inscrivez ce montant à la ligne 437 de votre déclaration.

Case 26 – Paiement en trop recouvré ou remboursé : Le montant recouvré des prestations versées, en argent comptant ou par mandat retourné, s'appliquant à un paiement en trop.

Case 27 – Annulation de l'impôt sur le revenu retenu : Ce montant est inclus à la case 30.

Case 30 – Total des remboursements : inscrivez ce montant à la ligne 232 de votre déclaration. Ce montant correspond au total des cases 26 et 27. Utilisez le montant de la case 30 pour déterminer le montant à inscrire à la ligne 0 du tableau de remboursement au recto.

Case 33 – Montants versés du fonds du revenu consolidé : Ce montant est inclus à la case 14.

Case 36 – Prestations du Régime provincial d'assurance parentale : Ce montant est inclus à la case 14.

Exemple de feuillet T4A (P) – Régime de pensions du Canada

PROTECTED B (when completed)
 PROTÉGÉ B (une fois rempli)



Government of Canada
Gouvernement du Canada

STATEMENT OF CANADA PENSION PLAN BENEFITS
ÉTAT DES PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

T4A (P)

Year	20 Taxable CPP benefits	21 Number of months - Disability	23 Number of months - Retirement	22 Income tax deducted	12 Social insurance number	13 Onset or Effective date
Année	Prestations imposables du RPC	Nombre de mois - invalidité	Nombre de mois - retraite	Impôt sur le revenu retenu	Numéro d'assurance sociale	Date de début ou d'entrée en vigueur
Issued by: Service Canada Émis par: Service Canada					14 Retirement benefit Prestation de retraite	
					15 Survivor benefit Prestation de survivant	
					16 Disability benefit Prestation d'invalidité	
					17 Child benefit Prestation pour enfant	
					18 Death benefit Prestation de décès	
					19 Post-retirement benefit Prestation après-retraite	
					Benefit number Numéro de prestation	

RC-12-046 Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

T4A (P) (12) Attach this copy to your federal return
Joignez cette copie à votre déclaration fédérale





Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF CANADA PENSION PLAN BENEFITS
ÉTAT DES PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

T4A (P)

Year	20 Taxable CPP benefits	21 Number of months - Disability	23 Number of months - Retirement	22 Income tax deducted	12 Social insurance number	13 Onset or Effective date
Année	Prestations imposables du RPC	Nombre de mois - invalidité	Nombre de mois - retraite	Impôt sur le revenu retenu	Numéro d'assurance sociale	Date de début ou d'entrée en vigueur
Issued by: Service Canada Émis par: Service Canada					14 Retirement benefit Prestation de retraite	
					15 Survivor benefit Prestation de survivant	
					16 Disability benefit Prestation d'invalidité	
					17 Child benefit Prestation pour enfant	
					18 Death benefit Prestation de décès	
					19 Post-retirement benefit Prestation après-retraite	
					Benefit number Numéro de prestation	

RC-12-046 Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

T4A (P) (12) Keep this copy for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers



See your tax guide for information on how to report your income. When making enquiries to Service Canada about the Canada Pension Plan (CPP), please give your benefit number.
Box 13 - For a disability benefit, this is the date a person is determined to be disabled for CPP purposes. For a retirement benefit, this is the date the benefit became payable.
Box 16 - Enter this amount on line 152 of your return. This amount is already included in the amount in box 20. Therefore, do not add it to your income or deduct it.
Box 19 - This amount is already included in box 20. Therefore, do not add it to your income or deduct it.
Box 20 - Enter this amount on line 114 of your return. Box 20 includes any benefits shown in boxes 14, 15, 16, 17, 18 and 19. It also includes any recovery of CPP overpayments or payments for arrears.
Box 21 - This is the number of months in receipt of CPP disability benefits (excluded from your contributory period).
Box 23 - This is the number of months in receipt of CPP retirement benefits.
Box 22 - Enter this amount on line 437 of your return.

Consultez votre guide d'impôt pour obtenir des renseignements sur la façon de déclarer votre revenu. Veuillez mentionner votre numéro de prestation lorsque vous communiquez avec Service Canada pour obtenir des renseignements sur le Régime de pensions du Canada (RPC).
Case 13 - Pour une prestation d'invalidité, ceci est la date à laquelle une personne est déclarée invalide aux fins du RPC. Pour une prestation de retraite, ceci est la date à laquelle la prestation est devenue payable.
Case 16 - Inscrivez ce montant à la ligne 152 de votre déclaration. Puisque ce montant est déjà inclus dans le montant de la case 20, vous ne devez pas l'ajouter à vos revenus, ni le déduire de ceux-ci.
Case 19 - Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case 20, alors vous ne devez pas l'ajouter à vos revenus, ni le déduire de ceux-ci.
Case 20 - Inscrivez ce montant à la ligne 114 de votre déclaration. Ce montant comprend les montants des prestations indiquées aux cases 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Il tient aussi compte de tout paiement en trop recouvré ou de tout paiement d'arrérages du RPC.
Case 21 - Nombre de mois de réception de la prestation d'invalidité au RPC (exclus de votre période de cotisation).
Case 23 - Nombre de mois de réception de la prestation de retraite au RPC.
Case 22 - Inscrivez ce montant à la ligne 437 de votre déclaration.

Exemple de feuillet T4A (OAS) – Sécurité de la vieillesse

Government of Canada
Gouvernement du Canada

PROTECTED B (when completed)
PROTÉGÉ B (une fois rempli)

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

**STATEMENT OF OLD AGE SECURITY
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE**

T4A (OAS)

	18 Taxable pension paid	19 Gross pension paid	20 Overpayment recovered	21 Net supplements paid	22 Income tax deducted	23 Quebec income tax deducted
Year	Versement de pension imposable	Versement brut de pension	Paiement en trop recouvré	Versement net des suppléments	Impôt sur le revenu retenu	Impôt sur le revenu du Québec retenu
Année						

Issued by: Service Canada
Émis par: Service Canada

RC-12-946
T4A (OAS) (10)
SC-ISP-0137 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

**Keep this copy for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers**

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

**STATEMENT OF OLD AGE SECURITY
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE**

T4A (OAS)

	18 Taxable pension paid	19 Gross pension paid	20 Overpayment recovered	21 Net supplements paid	22 Income tax deducted	23 Quebec income tax deducted
Year	Versement de pension imposable	Versement brut de pension	Paiement en trop recouvré	Versement net des suppléments	Impôt sur le revenu retenu	Impôt sur le revenu du Québec retenu
Année						

Issued by: Service Canada
Émis par: Service Canada

RC-12-946
T4A (OAS) (10)
SC-ISP-0137 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

**Attach this copy to your provincial or territorial return
Joignez cette copie à votre déclaration provinciale ou territoriale**

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

**STATEMENT OF OLD AGE SECURITY
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE**

T4A (OAS)

	18 Taxable pension paid	19 Gross pension paid	20 Overpayment recovered	21 Net supplements paid	22 Income tax deducted	23 Quebec income tax deducted
Year	Versement de pension imposable	Versement brut de pension	Paiement en trop recouvré	Versement net des suppléments	Impôt sur le revenu retenu	Impôt sur le revenu du Québec retenu
Année						

Issued by: Service Canada
Émis par: Service Canada

RC-12-946
T4A (OAS) (10)
SC-ISP-0137 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

**Attach this copy to your federal return
Joignez cette copie à votre déclaration fédérale**

Exemple de feuillet NR4 – Sécurité de la vieillesse

Government of Canada
Gouvernement du Canada

PROTECTED B (when completed)
PROTÉGÉ B (une fois rempli)

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF OLD AGE SECURITY PENSION PAID OR CREDITED TO NON-RESIDENTS OF CANADA
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE PAYÉE OU CRÉDITÉE À DES NON-RÉSIDENTS DU CANADA

NR4-OAS

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old Age Security Number	Non-resident account number	13	Foreign or Canadian tax identification number
	Année		Code du bénéficiaire		Code du pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse	Numéro de compte non-résident		Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1 Ligne	14	15	16	17	18				
	Income code	Currency code	Gross Income	Non-resident tax withheld	Exemption code				
	Code de revenu	Code de devise	Revenu brut	Impôt des non-résidents retenu	Code d'exemption				
Line 2 Ligne	24	25	27						
	Recovery tax code	Currency code	Recovery tax withheld						
	Code de l'impôt de récupération	Code de devise	Impôt de récupération retenu						

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

Name and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agent

RC-12-946
NR4-OAS (12)
SC-ISP-0138 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 065 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 065 et ARC PPU 150

Keep this copy for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF OLD AGE SECURITY PENSION PAID OR CREDITED TO NON-RESIDENTS OF CANADA
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE PAYÉE OU CRÉDITÉE À DES NON-RÉSIDENTS DU CANADA

NR4-OAS

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old Age Security Number	Non-resident account number	13	Foreign or Canadian tax identification number
	Année		Code du bénéficiaire		Code du pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse	Numéro de compte non-résident		Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1 Ligne	14	15	16	17	18				
	Income code	Currency code	Gross Income	Non-resident tax withheld	Exemption code				
	Code de revenu	Code de devise	Revenu brut	Impôt des non-résidents retenu	Code d'exemption				
Line 2 Ligne	24	25	27						
	Recovery tax code	Currency code	Recovery tax withheld						
	Code de l'impôt de récupération	Code de devise	Impôt de récupération retenu						

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

Name and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agent

RC-12-946
NR4-OAS (12)
SC-ISP-0138 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 065 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 065 et ARC PPU 150

Attach this copy to your section 217 Income Tax Return
Annexer cette copie à votre Déclaration selon l'article 217

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF OLD AGE SECURITY PENSION PAID OR CREDITED TO NON-RESIDENTS OF CANADA
RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE PAYÉE OU CRÉDITÉE À DES NON-RÉSIDENTS DU CANADA

NR4-OAS

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old Age Security Number	Non-resident account number	13	Foreign or Canadian tax identification number
	Année		Code du bénéficiaire		Code du pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse	Numéro de compte non-résident		Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1 Ligne	14	15	16	17	18				
	Income code	Currency code	Gross Income	Non-resident tax withheld	Exemption code				
	Code de revenu	Code de devise	Revenu brut	Impôt des non-résidents retenu	Code d'exemption				
Line 2 Ligne	24	25	27						
	Recovery tax code	Currency code	Recovery tax withheld						
	Code de l'impôt de récupération	Code de devise	Impôt de récupération retenu						

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

Name and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agent

RC-12-946
NR4-OAS (12)
SC-ISP-0138 nat (2012-12-01)

Privacy Act, Personal Information Bank CRA PPU 005 and CRA PPU 065 and CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 065 et ARC PPU 150

Attach this copy to your Old Age Security Return of Income
Annexer cette copie à votre Déclaration des revenus pour la sécurité de la vieillesse

Exemple de feuillet NR4 – Régime de pensions du Canada

Government of Canada
Gouvernement du Canada

PROTECTED B (when completed)
PROTÉGÉ B (une fois rempli)

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF AMOUNTS PAID OR CREDITED TO NON-RESIDENTS OF CANADA
ÉTAT DES SOMMES PAYÉES OU CRÉDITÉES À DES NON-RÉSIDENTS DU CANADA

NR4

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Payer or agent identification number	Non-resident account number	13	Foreign or Canadian tax identification number			
	Année		Code du bénéficiaire		Code du pays	Numéro d'identification du payeur ou de l'agent	Numéro de compte non-résident		Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt			
Line 1		14	Income code		15	Currency code	16	Gross Income	17	Non-resident tax withheld	18	Exemption code
Ligne			Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption
Line 2		24	Income code		25	Currency code	26	Gross Income	27	Non-resident tax withheld	28	Exemption code
Ligne			Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

**Name and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agent**

RC-12-946
NR4 (12)
SC-ISP-0139 nat (2012-12-01)

Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARIC PPU 150 et ARIC RPU 055

Attach this copy to your federal return
Joignez cette copie à votre déclaration fédérale

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

STATEMENT OF AMOUNTS PAID OR CREDITED TO NON-RESIDENTS OF CANADA
ÉTAT DES SOMMES PAYÉES OU CRÉDITÉES À DES NON-RÉSIDENTS DU CANADA

NR4

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Payer or agent identification number	Non-resident account number	13	Foreign or Canadian tax identification number			
	Année		Code du bénéficiaire		Code du pays	Numéro d'identification du payeur ou de l'agent	Numéro de compte non-résident		Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt			
Line 1		14	Income code		15	Currency code	16	Gross Income	17	Non-resident tax withheld	18	Exemption code
Ligne			Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption
Line 2		24	Income code		25	Currency code	26	Gross Income	27	Non-resident tax withheld	28	Exemption code
Ligne			Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

**Name and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agent**

RC-12-946
NR4 (12)
SC-ISP-0139 nat (2012-12-01)

Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARIC PPU 150 et ARIC RPU 055

Keep this copy for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers

This statement shows amounts paid or credited to a non-resident recipient during the year, and the tax withheld.

Cet état indique des montants payés ou crédités à un bénéficiaire non résident au cours de l'année indiquée et l'impôt qui en a été retenu.

Code Type of Income

46 - Taxable Canada Pension Plan benefits

47 - Canada Pension Plan - Disability benefits

48 - Canada Pension Plan death benefits - Lump-sum payment

Code Genre de revenu

46 - Prestations imposables du Régime de pensions du Canada

47 - Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada

48 - Prestations de décès provenant du Régime de pensions du Canada - Paiements forfaitaires